

GRUES MOBILES

Préparation à l'autorisation de conduite ou validation CACES® R383m

Possibilité
stage
INTRA**Objectifs**

- Connaître la réglementation, les spécificités techniques et les risques liés à la conduite des grues mobiles.
- Manœuvrer une grue mobile dans les meilleures conditions de sécurité.
- Evaluer les connaissances et savoir-faire permettant à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite.
- Se préparer à l'examen CACES®.

Public concerné

Toute personne amenée à utiliser des grues mobiles, de manière régulière ou occasionnelle.

Prérequis

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Etre reconnu apte par la Médecine du Travail à la conduite des grues mobiles
- Etre muni des Equipements de Protection Individuelle obligatoires adéquats

Moyens matériels et outils pédagogiques

Ordinateur portable et vidéoprojecteur
Support de formation powerpoint
Projection de films et d'animations
Equipements de protection individuelle
Grue mobile et moyens matériels spécifiques à chaque catégorie et conformes aux exigences de la Recommandation R383m de la CNAMTS et des référentiels de certification CACES® en vigueur.

Contenu du dossier de fin de formation

Feuille d'émargement par demi-journée
Questionnaire de satisfaction stagiaire et client
Attestation de stage individuelle et avis du formateur
Autorisation de conduite pré-remplie CACES® selon le choix de l'entreprise

Catégories de Grues Mobiles**Catégorie 1A**

Grues treillis

- Sur porteur :



- Automotrices :

**Catégorie 1B**

Grues télescopiques

- Sur porteur :



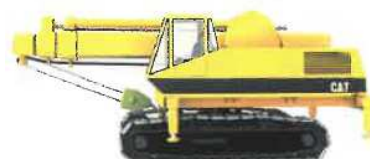
- Automotrices :

**Catégorie 2A**

Grues treillis sur chenilles

**Catégorie 2B**

Grues télescopiques sur chenilles.

**Catégorie 2C**

Grues treillis sur rails.



GRUES MOBILES**Préparation à l'autorisation de conduite et Validation CACES® R383m****Durées**

- 14 heures en recyclage
- 21 heures en formation initiale
- 21 heures en recyclage CACES®
- 28 heures en CACES® initial

Programme**Formation Théorique***Commune aux 5 catégories*

- Connaître les bases de la réglementation applicable aux grues mobiles,
- Connaître les documents à présenter lors des contrôles,
- Connaître le rôle des différents organismes,
- Connaître les rôles et responsabilités du chef de chantier, du chef de manœuvre, de l'élingueur, du conducteur,
- Connaître les principaux types de grues mobiles,
- Connaître les caractéristiques principales, les principaux composants, les différents mécanismes,
- Connaître le fonctionnement des organes de service et les dispositifs de sécurité,
- Connaître les principaux risques (chute de la charge, renversement, heurts...),
- Risques particuliers,
- Connaître les règles de conduite, de circulation, de stationnement,
- Savoir lire et comprendre une plaque de charges, un abaque, un tableau, les aides à la conduite,
- Connaître les règles de stabilité (appuis, évaluation des charges...)
- Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques

Supports remis au stagiaire

- 1 stylo + 1 bloc-notes
- 1 chevalet porte-nom
- 1 ouvrage reprenant l'ensemble des connaissances qu'un conducteur doit posséder pour utiliser les grues mobiles en toute sécurité.



Le CACES® R383m
Certificat d'Aptitude à la Conduite En
Sécurité des Grues Mobiles
Validité : 5 ans

Application Pratique*Spécifique à chaque catégorie*

- Effectuer l'examen d'adéquation,
- Contrôler visuellement l'état de la grue mobile,
- Circuler avec la maîtrise des différents sols, marche AV/AR, plate-forme vers l'AV, l'AR,
- Utiliser correctement l'avertisseur sonore,
- Coups d'œil arrière avant de reculer,
- Respecter les règles et panneaux de circulation,
- Adapter sa conduite aux conditions de circulation,
- Souplesse et précision des manœuvres,
- Positionner la grue mobile : mise en place des appuis, horizontalité, mise en batterie de l'équipement,
- Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité,
- Elingage et surveillance d'élingage de la charge,
- Effectuer les différents mouvements en simple et en combiné,
- Récupérer le balancement de la charge,
- Reposer la charge en un endroit précis visible,
- Reprendre la charge et la reposer en un endroit précis non visible en respectant les gestes de commandement et de communication,
- Remettre la grue mobile en configuration déplacements,
- Positionner la grue mobile à son lieu de garage,
- Effectuer les opérations d'entretien courant, vérifier les différents niveaux, rendre compte.

Evaluation des acquis*Deux évaluations possibles*

- Evaluation des connaissances sous forme de QCM à l'issue de la formation théorique suivi d'une évaluation continue des savoir-faire lors de formation pratique :
 - Avis d'aptitude du formateur pour la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite.
- CACES® : examen théorique d'1 heure sous forme de QCM suivi d'une épreuve pratique de 45 minutes par catégorie de grues mobiles :
 - Délivrance du CACES® par une personne physique distincte du formateur et qualifiée testeur.
 - L'obtention de ce certificat ne dispense pas l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite au salarié.